

## Comité de Jumelage

Depuis une dizaine d'années, la commune d'Étauliers souhaitait se jumeler avec une ville française ou étrangère. De ce fait un Comité de Jumelage a été créé.

Divers contacts ont été pris; puis, lors d'une fête de la musique à Étauliers, nous discutons avec un groupe de chanteurs-musiciens Plougrescantais qui sont retournés chez eux, emportant notre projet de jumelage.

Certains membres de ces deux comités de jumelage, accompagnés d'élus locaux ont visité respectivement ces deux communes; des liens d'amitié se sont ainsi créés entre Étauliers et Plougrescant, faisant naître un désir commun de se jumeler.

Une convention bipartite a été signée avec les deux maires et les deux présidents. Par cette convention, les deux parties ont formulé le vœu de développer la compréhension, le respect mutuel et l'amitié entre les habitants de Plougrescant et d'Étauliers, sans discrimination aucune entre les deux communes et leur population. L'objectif est de promouvoir des échanges d'ordre culturel, scolaire, social, touristique, sportif et économique, intéressant l'ensemble des citoyens des deux communes.

Celle-ci fut signée le:

13 Janvier 2012, à Plougrescant  
et  
21 Janvier 2012, à Étauliers

*Signature des deux maires, à Plougrescant*



*Signature des présidents des deux comités de jumelage, à Étauliers*